

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 19 décembre 2022

DATE DE LA CONVOCATION

09 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 24

Suppléants votants : 1

Pouvoirs : 9

Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 19 décembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS, Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Florence BARRAUD RODET (Thoury).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux), Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Claire CAILLON a donné pouvoir à Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Fabienne GENDRIER (Montlivault), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord), Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Stéphane FRIAUD, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-127-2022

Objet : Vente du bâtiment situé 47 rue de Candy à Bracieux à Monsieur Laurent CHARBONNIER et la SAS M.S.I (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS, Vice-Président en charge du développement économique, indique que le bâtiment situé 47 rue de Candy à Bracieux, qui faisait l'objet d'un bail commercial avec La Poste, a été libéré le 31/10/2022. Ce bien, d'une surface de 250 m² environ, est situé sur la parcelle cadastrée section B n°610 d'une surface de 3 205 m².

En vue de la cession de cet ensemble immobilier, l'avis du Pôle d'évaluation domaniale a été sollicité et reçu le 01/08/2022.

Afin de s'assurer de la concordance avec les prix du marché, un avis de valeur a été demandé au cabinet ARTHUR LOYD, expert en évaluation immobilière. Sur la base de cette évaluation, le prix de vente a été fixé à 250 000 € HT.

En date du 22/11/2022, Monsieur Laurent CHARBONNIER et la SAS M.S.I, en qualité d'associés au sein d'une société en cours de création, ont fait parvenir une offre d'achat de ce bien au prix de 250 000 € net vendeur. L'acquisition de ce bâtiment leur permettra de stocker l'équipement nécessaire à la réalisation de deux films documentaires qui leur ont été commandés et qui représentent un travail de prise de vues et de montage sur plusieurs années.

Afin de permettre la réalisation de ce projet et après en avoir fait la présentation en commission développement économique le 5 décembre 2022, Monsieur le Vice-Président demande aux membres du conseil de bien vouloir :

- Approuver la vente du bâtiment situé 47 rue de Candy à Bracieux sur la parcelle cadastrée section B n°610, au profit de la société qui sera constituée entre Monsieur Laurent CHARBONNIER et la SAS M.S.I moyennant le prix de 250 000 € HT net vendeur ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires à la réalisation de cette transaction ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité (Monsieur ALLANIC, Monsieur MARCILHAC, Monsieur JOLY, Madame CHAMPY, Madame GENDRIER, Monsieur CHAUVEAU et Madame BARRAUD-RODET s'abstiennent) :

- **APPROUVE la vente du bâtiment situé 47 rue de Candy à Bracieux sur la parcelle cadastrée section B n°610, au profit de la société qui sera constituée entre Monsieur Laurent CHARBONNIER et la SAS M.S.I moyennant le prix de 250 000 € HT net vendeur ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires à la réalisation de cette transaction ainsi que toute pièce relative à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président :



Gilles CLEMENT

